

**Feuille de données de sécurité
selon le Règlement (EG) Nr. 1907 / 2006**

Rév.: 2

Date de revision: 10.04.2012

1. Indication de produit et indication de firme**Indication du produit :**

Matériau support photopolymérisable : LC Tray plates
REF 952996 (blue), 952667 (pink), 952668 (transparent).

Application du produit (but d'utilisation) :

Plaques photopolymérisable pour porte-empreintes individuels et fonctionnels.
Enregistrement occlusal.

Fabricant / Le fournisseur :

DE Healthcare Ltd., Unit 9, Kingsthorpe Business Centre,
Studland Road, Kingsthorpe, Northampton NN2 6NE U.K.

WWW :

www.dehpbrand.com

Téléphone / E-Mail :

Tel. +44 1634 266 056

info@dehpbrand.com

Renseignement en cas d'urgence (24 heures) :

Emergency #: Chemtrec US: (800) 424-9300 International: 001 703-527-3887

2. Dangers possibles**Indication de dangers:**

Irritant

Classification: Xi R36/37/38

Indications de dangers supplémentaires pour la personne et l'environnement :

Aucun connu

3. Composition/Informations sur les composants**Caractérisation Chimique :****Ingredients Dangereux :**

Matière	Cas-No./ EINECS-No./ EG-No.	Valeur (%)	Marquage
Oligomeric urethane acrylate		0-10	Xi, R36
Vinyl ester resin (acrylates)		0-10	none
Triethylenglykoldi-methacrylate	Cas-No. 109-16-0 EINECS-No.203-652-6 EG-No. 607-114-00-5	0-10	none
Phosphine oxide		0-1	Xn, R62

4. Premier mesures d'aide

**Feuille de données de sécurité
selon le Règlement (EG) Nr. 1907 / 2006**

Rév.: 2

Date de revision: 10.04.2012

Indications générales

Avec le produit les vêtements pollués immédiatement éliminer.

Après le contact de peau:

Éliminer en lavant avec de l'eau savonneuse.

Après le contact oculaire:

Rincer abondamment à l'eau en maintenant les paupières bien écartées.

En cas de troubles prolongés, consulter un médecin.

Après respirer:

Apporter le concerné à l'air frais.

Après avalent :

Consulter immédiatement un médecin.

5. Mesures pour la lutte avec le feu

Extincteur convenables :

Écume, acide carbonique, poudre extinctrice, rayon d'eau.

Adapter les mesures de lutte contre l'incendie à l'atmosphère.

Des raisons de sécurité extincteur impropres :

Non connu

Danger particulier du produit, produits de brûlure, gaz résultant :

Non connu

Équipement de protection spécial pour la lutte contre l'incendie:

Utiliser des mesures conventionnelles pour lutter contre les incendies chimiques, à savoir un appareil respiratoire autonome (bloc isolant).

6. Mesures à la libération non projetée

Tiré de personnes des mesures de précaution :

Assurer une aération convenable.

Précautions relatives à l'environnement :

Ne pas déverser la matière non durcie dans le système d'égouts.

Méthodes de nettoyage/absorption :

Recueillir la matière par voie mécanique, éliminer seulement la matière entièrement photopolymérisée. Éliminer la matière conformément aux prescriptions officielles locales relatives les déchets dangereux.

7. Manipulation et stockage

**Feuille de données de sécurité
selon le Règlement (EG) Nr. 1907 / 2006**

Rév.: 2

Date de revision: 10.04.2012

Manipulation :**Indications au l'utilisation sûr :**

Les précautions conventionnelles relatives aux travaux avec des produits chimiques doivent être observées.

Indications relatives à la prévention des incendies et des explosions :

Pas de mesures spéciales nécessaires.

Indication saux conditions de stockage :

Stocker la matière dans un récipient fermé hermétiquement dans un endroit frais et à l'abri de la lumière solaire.

Temps de conservation: 3 ans, si les conditions de stockage sont respectées.

8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle**Limites pour l'exposition à l'emploi / ou les limites biologiques des limites d'emploi
l'Allemagne (AGW)**

PNCE et valeurs DNCL comme eux dans le cadre d'un rapport de données de sécurité à faire éventuellement doivent être découverts, n'existent pas.

Protection individuelle :

Des mesures de protection et mesures d'hygiène font attention. Dépôt séparé des vêtements de protection. Les précautions conventionnelles relatives aux travaux avec des produits chimiques doivent être observées.

Protection de respiration : Non nécessairement

Protection oculaire : Utiliser des lunettes étanches pendant le travail.

Protection à la main : Le port de gants de protection (expériences passées /publications) par ex. gants de protection Ethiparat pendant 5-10 minutes, pour l'application en technique No-touch, techniques de contact minimum, est recommandé.

Protection de corps : Porter des vêtements de travail conventionnels.

Autres mesures
de protection : Non connu

Indications à

l'hygiène de travail : Prendre des mesures générales de protection et d'hygiène. Ranger à l'écart des vêtements de travail. Les précautions conventionnelles relatives aux travaux avec des produits chimiques doivent être observées.

9. Propriétés physiques et chimiques

**Feuille de données de sécurité
selon le Règlement (EG) Nr. 1907 / 2006**

Rév.: 2

Date de revision: 10.04.2012

Apparence :

Forme :	Sus-maxillaire, mâchoire inférieure à plats, masse pétrissable
Allure :	Masse pâteuse
Couleur :	Incolore (jaunâtre), bleu et rose
Odeur :	Acrylate

Données importantes pour la sécurité :

Point d'éclair :	Aucun connu (env. > 100°C)
Solubilité dans l'eau :	Pratiquement insoluble
Densité relative :	Non indication
Valeur pH :	Non applicable

10. Stabilité et réactivité**Conditions à éviter :**

Pour éviter une polymérisation lente, protéger de la chaleur, de la radiation solaire incidente et de l'action lumineuse.

Matières à éviter :

La polymérisation du produit est lente au contact de formeurs de radicaux.

Produits de décomposition dangereux :

Aucun, si utilisé de façon conventionnelle.

Autres indications :

La polymérisation du produit peut être lente en cas de dépassement de la durée de stockage et de moins de dégagement de chaleur.

11. Indications à la toxicologie**Toxicologie aiguë :**

A la peau :	Irritant
A l'œil :	Irritant
A l'organe de respiration :	Irritant

Toxicocinétique :

Conformément à la nouvelle feuille de données de sécurité après REACH, des indications sur toxicocinétique, métabolisée et distribution de la substance doivent être mentionnées dans le corps à ce lieu.

Autres indications :

En cas d'exposition appropriée, d'usage conventionnel et compte tenu de nos expériences et de nos informations, le produit n'a pas d'effets dangereux.

Indications générales :

En cas d'exposition, une sensibilité est possible en cas de contact avec la peau.

12. Indications spécifiques à l'environnement

**Feuille de données de sécurité
selon le Règlement (EG) Nr. 1907 / 2006**

Rév.: 2

Date de revision: 10.04.2012

Indications générales :

Toxicité de poisson :	Non indication
Organismes d'eau :	Non indication
Toxicité de bactéries :	Non indication

Autres indications à l'écologie :

Ne pas déverser dans les eaux souterraines, les milieux aquatiques ou le système d'égouts.

Potentiel de bioaccumulation :

Aucune donnée disponible

Résultat de la recherche PTB-et le vPvB-jugement :

Potentiel de perturbation endocrinienne

Si le matériel déclenche les effets hormonaux ou est empêché non de manière connue.

13. Indications à l'élimination des déchets

Matière / la préparation :

Éliminer suivant les prescriptions officielles / nationales, comme règle générale, traitement spécial, ne pas essayer d'évacuer.

Clé de déchets selon le règlement de liste de déchets :

16 03 05 (les déchets organiques qui contiennent les matières dangereuses)

Emballage :

Non les emballages contaminés peuvent être amenés à une utilisation.

14. Indications au transport

Transport par terre ADR/RID:

Transport de bateau de lac IMDG/GGV :

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :

Aucun bien de danger dans l'esprit des dispositions de transport.

15. Informations réglementaires

**Feuille de données de sécurité
selon le Règlement (EG) Nr. 1907 / 2006**

Rév.: 2

Date de revision: 10.04.2012

Marquage sur la directive de C.E.

Lettre d'identification et indications de dangers du produit :



Xi; Irritant

R36/37/38

Irritant pour les yeux, l'appareil respiratoire et la peau

GHS-Marquage:



Attention

H319

Cause une provocation d'oeil lourede.

H335

Peut provoquer une irritation des voies respiratoires

H315

Cause une irritation de la peau

Déterminant de dangers le composant pour l'étiquetage:

Contiennent: --

Jugement de sécurité:

Des jugements de sécurité pour des matières dans cette préparation n'étaient pas effectués.

Reglements nationale:

Catégorie de danger pour l'eau : 2 (après l'estimation grâce aux matières de contenu)

16. Autres informations**Directives de C.E. en covigueur :**

Directive sur l'établissement (1999/45/EG), finalement changé par la directive 2006/8/EG.
Directive pur la substance(67/548/EWG), finalement changé par la directive 2006/121/EG.
Règlement de REACH (EG) No. 1907/2006.

Du fabricant la restriction d'application recommandée :

Seulement pour l'application industrielle - aucun produit de public.

Phrase R visée aux points 2 et 3 :

36/37/38 Irritant pour les yeux, l'appareil respiratoire et la peau

Modifications en face de la dernière version :

Modification conforme REACH

Feuille de données le domaine exposant :

Corporate Brand Development info@dehbrand.com

Denegation de responsabilite :

Toutes les données ci-dessus s'appuient sur les dernières connaissances acquises ; cependant, elles ne représentent pas une garantie en termes de propriétés du produit et ne donnent pas lieu à une relation contractuelle légale.